

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1040

présenté par

M. Cinieri, M. Foulon, Mme Grosskost, Mme Poletti, M. Decool, M. Salen, M. Perrut,
M. Alain Marleix et M. Gandolfi-Scheit

ARTICLE 24

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'expérimentation prévue à cet alinéa va à l'encontre du choc de simplification promis par le Président de la République.

Les vendeurs et les agriculteurs sont déjà certifiés et /ou qualifiés notamment par le Certiphyto, et très fréquemment contrôlés.

Cet amendement propose par conséquent de supprimer cette expérimentation.